

Au Fil des Pages

AUTOMNE 2016

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Vive la
Rentrée !



Sommaire

Le Mot du Maire	P • 02
Vie Communale	P • 03
Vie Associative et Culturelle	P • 08
La Métro	P • 12
Informations Diverses	P • 13
Jeux & Solutions	P • 16
Informations Pratiques	P • 17

Zoom Sur...



TRAVAUX À L'ÉCOLE
En page 5



ERIC LONGSWORTH À NOTRE DAME DE MÉSAGE
En pages 6



LES COMPÉTENCES DE LA MÉTRO
En page 9

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr



Le Mot du Maire

Cette rentrée scolaire 2016 initie la troisième année de fonctionnement des TAP ou plutôt NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), voilà pourquoi, il paraît nécessaire de faire un retour sur cette expérience.

Pour les deux premières années, Notre Dame de Mésage se situe dans la fourchette haute du coût constaté pour les communes, estimée entre 150 et 220€ par enfant et par an. C'est une volonté du conseil municipal de prendre en charge cette organisation. Elle est rendue possible grâce à un arbitrage dans notre budget de fonctionnement et d'investissement ainsi qu'à des reports de travaux. La participation symbolique des parents est de 15 € par trimestre et sans aide de l'État.

Cette réforme demeure complexe à maintenir du fait des ressources humaines et financières limitées, mais la commission scolaire se mobilise pour faire le maximum avec les moyens dont elle dispose. Nous cherchons à agir au mieux pour le bien-être de nos enfants, parce qu'ils passent la plus grande partie de leur temps à l'école. Il nous paraît par conséquent important de toujours veiller à la qualité de leurs journées en favorisant un accueil et un environnement les plus agréables possible.

À cette même fin, des travaux d'insonorisation de l'école primaire ont été réalisés pendant l'été. Et nous avons profité de l'occasion pour changer les éclairages des classes par la mise en place d'éclairages à LED permettant, par là même, de réduire les consommations électriques.

Pour les enfants de la maternelle, nous avions prévu la mise en place d'un tout nouveau jeu, mais malheureusement, à cause des délais de livraison de notre fournisseur, nous allons devoir attendre les prochaines vacances scolaires pour effectuer son installation.

À un tout autre niveau, nous attendions également pour cette rentrée de pouvoir inaugurer les nouvelles salles du bâtiment du Moulin, (Oeilly, Grand Serre et Connex). Cet événement est malheureusement encore repoussé en raison d'un défaut dans le vitrage des portes. Ce qui, selon notre bureau de contrôle, pourrait représenter un danger potentiel. Nous sommes donc actuellement dans l'attente des conclusions des assu-

rances ainsi que de l'autorisation des services du SDIS (Service Départemental Incendie et Secours).

Vous aurez certainement remarqué au cours de l'été que certains éléments de notre paysage mésageois ont connu un coup de neuf sous les mains de notre employé communal M. GIRARD, en plus de l'entretien courant :

- la reconstruction des 2 passerelles au Moulin (voir article et photos)
- la mise en place de tables de jeux en contrebas de la chapelle St Firmin.

Nous espérons que vous avez pu profiter de ces aménagements destinés à embellir vos promenades au fil de Notre Dame de Mésage.



Bonne rentrée à tous.

Tonino TOIA



la Soirée des Enfants !



La Soirée des Enfants organisée par la commission animation de la mairie a eu lieu le vendredi 24 juin et s'est déroulée sous un ciel ensoleillé.

Les enfants et leurs parents sont venus danser au son des instruments de la *Compagnie Superlevure* et de leurs chansons au style éclectique.

La projection en plein air du film *Shaun le mouton*, entièrement fait en pâte à modeler par les auteurs de *Wallace et Gromit*, a ravi tout le monde.

Merci au Comité des Fêtes d'avoir assuré la buvette, les petits danseurs assoiffés ont bien apprécié !



Cette soirée, entièrement gratuite, est offerte par la mairie à ses administrés.

La commission Animation de la mairie vous donne rendez-vous l'année prochaine pour d'autres surprises et d'autres bons moments en famille.

N'hésitez pas à vous joindre à nous car : *plus on est de fous, plus on rit !*

Accès à la montée St Sauveur

Le carrefour qui permet d'accéder à la montée St Sauveur depuis la montée de Laffrey est assez étroit quand une file de voitures attend de pouvoir descendre.

Il est donc demandé aux usagers des voitures descendant du haut, de bien vouloir limiter à seulement deux voitures l'arrêt au **Cédez le passage** :

Si, quand vous arrivez au carrefour, deux voitures attendent déjà pour rejoindre la

nationale, merci de bien vouloir vous arrêter au niveau du panneau **Traversée de route**, présent sur la droite de la chaussée (comme indiqué sur le schéma).

Cela permettra aux voitures quittant la nationale pour accéder à la Montée St Sauveur, d'avoir assez de place pour négocier le virage en toute sécurité.



LES GENS DU VOYAGE

Fin juin, le terrain de foot et le terrain du city stade ont été envahis pendant une semaine par les gens du voyage malgré la présence des barrières, qui ont été forcées et endommagées. Ils ont pris possession des terrains, sans aucune autorisation.

Malheureusement, nous pâtissons du fait que La Métro ne soit pas en règle car elle ne met pas en place assez de terrains d'accueil.

La municipalité est consciente de la gêne occasionnée et a fait, dès le départ des gens du voyage, son possible pour que cette situation ne se reproduise pas.

Une solution à plus long terme est envisagée et va être mise en place au plus vite.

Quant à elles, les dégradations du terrain de foot seront réparées au mieux.



DES PASSERELLES TOUTES NEUVES !

Les deux passerelles qui étaient en mauvais état au Moulin et qui permettaient d'accéder à la digue ont été remplacées.

Désormais, deux passerelles toutes neuves vous attendent de pied ferme pour vous permettre de traverser le ruisseau !

Merci à Pierre-Bruno, notre employé communal, pour ce beau travail !

Travaux à l'école



Cet été, des travaux d'insonorisation ont été effectués à l'école primaire. Toutes les classes ainsi que le hall ont été insonorisés pour que les élèves et les enseignantes puissent travailler dans de meilleures conditions.

- L'éclairage des classes a également été remplacé par un éclairage à LED.
- La moquette du bureau de la direction a été remplacée par un parquet PVC.
- En maternelle, tous les plafonds de l'école ont été refaits, à part la classe de Mlle Parent, qui sera faite aux vacances de La Toussaint.



05

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 sur le parvis de la mairie.

11 novembre



Le mercredi 7 septembre a eu lieu une soirée exceptionnelle à la chapelle St Firmin. En effet, le violoncelliste américain Eric Longsworth a fait étape dans notre village lors de sa marche sur le sentier des Huguenots.

Grâce au concours de M. Robert Aillaud et à la Compagnie Partage, cette soirée de rencontre musicale a pu avoir lieu.

Eric Longsworth, violoncelliste américain de renommée internationale, vit maintenant en France. Né de parents protestants, les cantiques protestants berçent son enfance. Il y a peu, il décide de travailler sur cet univers musical qui fait partie de son bagage culturel. Il décide alors de parcourir 400km à pied, avec son violoncelle sur le dos, sur les pas des protestants qui ont dû quitter la France au XVIII^e siècle, les Huguenots.

La randonnée musicale s'inscrit dans un projet artistique global qui prend son inspiration musicale dans la tradition protestante et qui vise à valoriser la rencontre, notre rapport avec l'autre, notre rôle en tant que citoyen du monde.

La musique c'est un moyen d'explorer le monde, un langage universel qui permet le dialogue et la rencontre au-delà de toutes frontières linguistiques ou culturelles.

Cette aventure artistique vient aussi en résonance avec l'actualité, car il existe de nombreuses similitudes entre les 300 000 français huguenots choisissant l'exil au XVII^e siècle et les 60 millions de personnes qui aujourd'hui se déplacent et se réfugient à la suite des multiples conflits dans le monde.

La situation critique actuelle des réfugiés arrivant en Europe par des parcours divers trouve écho dans l'histoire des protestants français exilés de leur pays il y a 300 ans.

Eric aura parcouru 400km en 24 étapes, à raison de 8h de marche par jour, accompagné par un vidéaste, Romain Saudubois. L'idée étant qu'à chaque étape, Eric et Romain soient hébergés par la commune, une association, un hébergeur, un habitant, et

que le soir, une rencontre musicale ouverte à toutes les personnes désirant échanger, jouer, réciter, danser, soit offerte aux habitants et habitantes.

C'est dans ce cadre que M. Robert Aillaud a accueilli Eric et Romain, et a contacté l'association Partage pour organiser une Petite Soirée de St Firmin, comme ils ont l'habitude de le faire dans la chapelle du même nom.

M. Aillaud a d'abord expliqué au public venu en nombre ce qu'étaient les huguenots et l'histoire du sentier éponyme.

Ensuite, Eric Longsworth a joué des hymnes protestants au violoncelle, qu'il a arrangés et remaniés à sa manière. L'influence du jazz particulièrement apprécié de Eric Longsworth s'est bien faite ressentir.

Trois musiciens locaux (de St Pierre de Mésage et Vaulnaveys le Haut) se sont ajoutés au concert afin de créer la rencontre musicale.

Il s'agit de Paul Giroud, à la contrebasse, Franck Fiorucci et André Giroud, tous deux à l'accordéon.

Le quatuor ainsi formé s'est livré à une séance d'improvisation et de partage musical qui a ravi l'assistance.

Celle-ci a pu apprécier la magie de la musique, et constater que c'était vraiment un langage universel qui peut se partager en toute circonstance.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le lendemain matin, Eric est reparti avec son violoncelle sur le dos, en direction de Grenoble où il faisait étape le soir même, avec un concert au Temple protestant.



ELABORATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours d'élaboration.

Il sera débattu par les élus au niveau communal et intercommunal dans le courant de l'automne. Ce document va développer les objectifs du PLUI, et des ambitions communales devront trouver leur place dans le projet communautaire du PLUI.

Dans cette phase d'élaboration du PLUI, il ne s'agit pas encore du zonage. Toutefois, un jour ou l'autre, il faudra procéder à la traduction des intentions politiques du PADD en règles opérationnelles: zonage, règlement, OAP, servitudes de logement, emplacements réservés....

Dès la semaine prochaine, l'A.U.R.G. va préparer les éléments des "livres communaux" pour les communes dont ils ont la charge dans le cadre du PLUI, et proposera de rencontrer les élus pour en discuter.



Mme Lacroix prend sa retraite

Mme Pascale Lacroix, secrétaire de mairie, a pris sa retraite après 30 ans au service de la commune.

Ce fut l'occasion pour notre maire de lui rendre hommage en présence d'anciens élus, des élus actuels et du personnel communal.

Toute l'équipe municipale lui souhaite une très bonne retraite.

ORGANISATION DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Après 6 mois de travail en amont, de temps passé en recherche d'activités, nous débutons notre 3ème année de NAP, en essayant de varier chaque année les activités :

• PRIMAIRE :

Vélo, travail manuel, éveil à la science, sport co, bijoux, théâtre, activité bois, anglais, cuisine, jardinage, jeux d'antan, garderie.

• MATERNELLE :

Activités sportives, éveil musical, éveil à l'art, baby gym, origami, temps calme, garderie et spectacle.

• CETTE ANNÉE SONT CONCERNÉS :

- 38 enfants de maternelle sur 60 élèves (63%).
- 43 enfants de primaire sur 60 élèves (72%).

• PRÉPARATION DES NAP

La Commission Scolaire commence ses recherches d'intervenants en mars/avril et reçoit les différents animateurs pour des contrats signés pour une majorité courant mai. Sur ces bases, le dossier d'inscription est élaboré. Celui-ci est envoyé aux familles par l'intermédiaire de l'école, 12 à 15 jours avant la date limite d'inscription.

• ELABORATION DES LISTES D'ACTIVITÉS

A partir de la date limite de réception, la commission scolaire étudie tous les dossiers sans ordre d'arrivée ni favoritisme. Sont PRIORITAIRES, les dossiers remplissant les conditions demandées : 3 choix différents d'activités par jour de NAP. Nous attirons l'attention des familles sur le fait que ces 3 choix nous sont indispensables pour élaborer des listes d'activités et donc pour donner satisfaction à un maximum d'enfants. Cependant, les dossiers réceptionnés trop tardivement ne pourront que compléter des listes

d'activités ou de garderie. La diversité des activités et les contraintes législatives ne permettent pas toujours de répondre favorablement à une famille qui a pourtant rempli les conditions. Si nous ne pouvons répondre favorablement aux vœux des familles, nous proposons un autre choix qui peut être de la garderie. Malgré son nom, c'est une activité à part entière, avec des jeux et du matériel ludique.

• BILAN

A réception des tableaux individuels d'activités, certaines familles mécontentes ont fait preuve de véhémence à l'égard de la Commission Scolaire. 6 sur 43 élèves en primaire et 3 sur 38 en maternelle, malgré toute notre bonne volonté et notre désir de faire au mieux.

Après deux semaines de fonctionnement des NAP, nous avons de bons retours de parents sur la qualité des activités proposées, ce qui nous encourage à maintenir ce niveau de prestations.

La Commission Scolaire

Une question concernant la commune ?
Ayez désormais le réflexe :



Vie Associative et Culturelle

Association Partage



La Compagnie Partage est une association fondée en 2001 dont le siège social se situe à Vizille. Son objectif est de permettre un large accès à l'Art et la Culture pour le plus grand nombre et ins-crivant ainsi son action dans le cadre de l'Éducation Populaire.

Le domaine d'activité de Partage est la réalisation de productions de théâtre amateur encadrées par des professionnels, et la promotion du théâtre auprès d'un large public (enfants et adultes) par des stages de formation et d'initiation au théâtre. Certaines productions de Partage relèvent également du secteur professionnel («*Carnets du désoupli*», «*Lectures Nuit des Musées*»...).

Concernant les créations théâtrales, sur la commune de Notre Dame de Mésage, la Compagnie Partage a réalisé en septembre 2008 et juillet 2009 «*Si Saint Firmin m'était conté*». Ce spectacle mis en scène par Patrick Seyer, se déroulait autour de la Chapelle Saint Firmin dans le cadre du Moyen-Age et évoquait les relations locales des populations paysannes de Notre Dame avec les seigneurs, clercs et agents du Roi. Par la suite, la Compagnie Partage a pour-

suivi ses créations autour de spectacles ancrés sur des territoires avec «*Raconte-moi Allemont*» entre 2010 et 2013, «*Mon p'tit Saint Pierre m'a dit*» à Saint Pierre de Mésage en 2012 et 2013, et dernièrement en janvier 2016, 4 représentations de «*Mémoires Ouvrières*» à Vizille. Ces deux derniers spectacles étant mis en scène par Manon Josserand.

Ces diverses créations ont été réalisées en partenariat avec des habitants, des associations et les structures territoriales de chacun des lieux.

Entre octobre 2012 et mai 2016, en partenariat avec l'association **APEDYS Isère** (*Association des Parents d'Enfants Dyslexiques*) Partage a également présenté le spectacle "*La Dictée*" de Stanislas Cotton, traitant du problème de la dyslexie, interprété par des comédiens amateurs dans une mise en scène de Manon Josserand.

Au travers des «*Petites Soirées de Saint Firmin*», la Compagnie Partage a poursuivi son partenariat avec Notre Dame de Mésage en organisant chaque année trois ou quatre soirées à la chapelle Saint Firmin avec le soutien de la Municipalité. Une équipe de bénévoles œuvre au sein de la Compagnie Partage pour proposer, en collaboration avec d'autres associations culturelles, ces soirées qui sont l'occasion de présenter au public des productions théâtrales, des lec-

tures issues des ateliers Lecture et Ecriture, animés par des bénévoles de Partage.

Elles sont des moments de partage et de convivialité, suivis d'un temps d'échange autour d'un apéritif, servi à l'issue des présentations. Elles accueillent régulièrement un public nombreux, d'où l'importance pour les spectateurs de réserver leur(s) place(s) car la capacité d'accueil de la chapelle est limitée.

L'actualité récente de Partage avec Notre Dame de Mésage fut la dernière Petite Soirée du dimanche 19 juin dont le thème était les voyages. Cette soirée a rassemblé plus de 50 personnes emmenées autour du monde grâce aux textes écrits et lus par l'atelier d'écriture de Partage et aux chants populaires interprétés par le groupe vocal Polyfemna de Bourg d'Oisans.

► Deux Petites Soirées sont prévues à l'automne :

• **LE DIMANCHE 2 OCTOBRE**

Spectacle autour de Jacques Prévert présenté par des comédiens de Partage, mis en scène par Manon Josserand

• **LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE**

Textes et chansons de Georges Brassens

► **PLUS D'INFORMATIONS :**

Web :

<http://www.compagniepartage.com>

Mail : association-compagnie.partage@laposte.net



Pour une information complète pour les habitants de la commune, l'ACCA communique les jours chassés ainsi que l'utilisation des territoires.

Pour la saison cynégétique à venir, l'activité de la chasse ouvrira le dimanche 11 septembre 2016 et se clôturera le 28 février 2017 pour le département de l'Isère.

Sur la commune de Notre Dame de Message, les jours de chasse sont les suivants :

• du 11 septembre 2016 au 8 janvier 2017 : tous les jours sauf les vendredis.

La chasse au gros gibier (battue) se pratique tous les mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés éventuels (sauf si vendredi).

• du 9 janvier au 31 janvier 2017 uniquement en battue les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

• du 1^{er} février au 28 février uniquement en battue les samedis et dimanches.

Sur les terrains communaux les battues sont signalées par des panneaux "chasse en cours".

Le chemin reste ouvert au public mais il faut rester prudent et se renseigner auprès du premier chasseur rencontré pour

connaître la direction de fuite du gibier ainsi que de l'organisation de la battue. Il est préférable de porter des tenues claires ou vives, de privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés, de signaler sa présence aux chasseurs (en parlant ou en faisant signe).

Le terrain militaire entièrement situé en sa totalité sur la commune de Notre Dame de Message est totalement interdit à tous publics par décret ministériel n°81-132 du 6 février 1981. Il est délimité par des panneaux "Terrain militaire - Entrée interdite". L'ACCA est locataire dudit terrain par bail avec France-Domaine et à ce titre peut y pratiquer la chasse en toute légalité. De plus il est demandé aux sociétaires de l'ACCA, dans la mesure du possible, de privilégier l'activité de la chasse sur ce périmètre interdit au public, dans le but de ne pas gêner les autres utilisateurs de la nature.

AGIL 2016 • 2017

Reprise des cours semaine 37 (12 au 17 septembre) • Attention ces cours seront validés en fonction du nombre de participants • Séance d'essai gratuite en début de saison Inscriptions au premier cours ou par mail

► GYM FITNESS ZUMBA

LUNDI 18h à 19h CARDIO
19h à 20h RENFORCEMENT MUSCULAIRE
20h à 21h STEP

MERCREDI 17h à 18h ZUMBA ENFANTS
18h à 19h ZUMBA ADULTES • NOUVEAU

► YOGA

JEUDI 18h30 à 20h

► ART FLORAL

Atelier créatif une fois par mois de 18h30 à 20 h

► TARIFS

TARIFS ANNUELS GYM FITNESS/ ZUMBA

Pour 1h : 120 € • 130 € extérieurs

Pour 2h : 210 € • 220 € extérieurs

Pour 3h : 290 € • 300 € extérieurs

Pour 4h : 345 € • 355 € extérieurs

Dont licence adulte 20,20 € • moins de 18 ans 12,30 €

TARIF ANNUEL YOGA

190 € (200 € extérieurs) dont licence 25 €

TARIF ART FLORAL

• Adhésion AGIL : 10 € pour l'année
+ 35 € par atelier | le participant repart avec sa création

• Réductions : 1h de yoga + 1h de gym : 300 € (320 € extérieurs)
Si maman fait de la gym et son enfant fait de la zumba

LA RENTRÉE DE L'ASNDM

Voici le programme des entraînements de foot :

• U6/U7 :
les mercredis de 14h à 17h30

• U8/U9 :
les mercredis de 14h à 17h30

• U10/U11 :
les mercredis de 14h à 17h30
et vendredi de 17h à 19h

• U14/U15 :
les mercredis de 17h à 19h
et vendredi de 17h à 19h

• SENIORS :
les mardis et jeudis de 19h30 à 22h

• VÉTÉRANS :
les vendredis de 20h à 22h30



Renseignements pratiques :

• agilmessage@orange.fr

• Annie 06 30 70 74 70
Emilie 06 87 03 19 57
Marie 06 82 65 77 76

• GYM FITNESS :
Pascale Lisi 06 09 63 88 64

• YOGA
Mauricette Chave 06 12 36
49 23

[https://Sites.google.com/
site/yogadentente](https://Sites.google.com/site/yogadentente)

• ATELIER FLORAL
Sonia BARILLOT 06 50 09
38 75



«... promouvoir le théâtre est considéré comme un élément fondamental de la culture»

Article 2 des statuts de la Compagnie Partage

Ces stages seront animés par Manon Josserand. L'adhésion à la Compagnie Partage est de 5 euros pour l'année 2016-2017.

Bien entendu, cette adhésion ne s'acquitte qu'une seule fois, lors de la participation de votre enfant à son premier stage.

Concernant les tarifs, si votre enfant souhaite participer à plusieurs stages, nous mettons en place la règle suivante : dès que votre enfant s'inscrit à son deuxième stage avec Partage, il a droit à une réduction de 25 % du prix du deuxième stage et cette règle de -25 % s'applique en cas de 3ème ou 4ème stage.

Les stages de théâtre sont un lieu d'expression de la créativité de chacun, un espace d'épanouissement personnel et une façon originale de se rencontrer et de rencontrer l'autre.

Jouer avec son corps, se découvrir, prendre confiance en soi et en l'autre. Jouer avec ses émotions, avec les mots, prendre le plaisir des mots et de leurs sens.

De manière ludique, on tente différentes façons d'interpréter divers personnages, émotions, intentions.

Le théâtre permet de se libérer, de prendre confiance en soi et en l'autre, de se découvrir et d'apprendre à mieux gérer son corps et ses émotions.

Chaque séance commence par un échauffement qui permet de mettre l'enfant dans un bon état de concentration, de se préparer physiquement et vocalement à interpréter différents personnages et à rester concentré sur le travail théâtral.

Les séances des stages se terminent toujours par un même rituel de groupe qui permet de renforcer l'équipe, l'unité et l'entraide entre chacun des partenaires.

• STAGE D'INITIATION THÉÂTRALE

*Week-end du 8 et 9 octobre 2016 ;
Week-end du 15 et 16 octobre 2016 ;
Pour les enfants de 6 à 12 ans.*

HORAIRES : 13h30 à 17h

TARIFS : 45 € le weekend
ou 70 € les deux weekends.
+ 5 € d'adhésion/Assurance
Cie Partage

Découvrir le théâtre de manière ludique avec différents jeux de théâtre sur le corps, les émotions, la confiance en soi et en l'autre.

Découverte d'un espace scénique et de différents personnages, les enfants se redécouvrent tout en découvrant le théâtre !

• STAGE DE DÉCOUVERTE PLUS APPROFONDI DU THÉÂTRE VACANCES DE LA TOUSSAINT

*Du Mercredi 26 octobre,
au vendredi 28 octobre 2016 ;
Pour les enfants de 6 à 12 ans.*

HORAIRES : 13h30 à 17h

TARIFS : 50 €
+ 5 € d'adhésion/Assurance
Cie Partage

Les enfants découvriront les bases théâtrales pour s'amuser ensuite en improvisation, construction de personnages, construction de petites scénettes théâtrales.

Pour les enfants ayant déjà pratiqué, c'est un stage où ils pourront aller plus loin dans la découverte de leur corps, et des émotions des personnages.

• STAGE «THÉÂTRE ET CONTES D'HIVER»

*Week-end du 3 et 4 décembre 2016 ;
Week-end du 14 et 15 janvier 2017 ;
Pour les enfants de 6 à 12 ans.*

HORAIRES : 13h30 à 17h

TARIFS : 45 € le weekend
ou 70 € les deux weekends
(Décembre et Janvier)
+ 5 € d'adhésion/Assurance
Cie Partage

Ce stage de théâtre sera sur le thème des contes d'hiver.

Nous mettrons en scène avec les enfants un ou plusieurs contes d'hiver que nous présenterons à leur famille à la fin des deux week-ends. L'idée est de s'amuser avec les mots, avec l'univers féérique des contes et de s'amuser ensemble à interpréter différents personnages.

• TOUS LES STAGES

*se dérouleront à la «P'tite Salle»
située Place Stalingrad à Vizille,
à côté de la Médiathèque.*

• CONTACT :

Manon JOSSERAND

Mel : manon.josserand@orange.fr
Tel : 06 86 40 36 14



LE CLUB DE L'ÂGE HEUREUX

Notre club a fait sa rentrée, nos activités ont repris, et nous étions heureux de nous retrouver autour d'une table de jeu et d'un goûter pour notre après-midi du lundi.

Vous êtes retraité(e), vous aimez le contact, venez nous rejoindre et adhérer à notre club. Vous pourrez participer le lundi après-midi à un moment de détente et de convivialité autour des jeux de société. Nous vous proposons également des repas, des sorties à la journée et des voyages.

**CET AUTOMNE,
LE CLUB DE L'ÂGE HEUREUX VOUS
PROPOSE SON PROGRAMME ►**

• SAMEDI 8 OCTOBRE

JOURNÉE DANS L'AIN

à Groslée-St Benoit vous pourrez voir :

- La cascade de Glandieu dont l'eau jaillit de plus de 60 m de haut
- Le lavoir

Repas

Visite de la Maison d'Izieu :

Mémorial des enfants juifs exterminés

PRIX :

Adhérents : **32 €** • Extérieurs : **50 €**

RENSEIGNEMENTS

Danielle Rataud **04 76 78 96 55**
Elvire Sertour **04 76 78 92 13**

• LE 22 OCTOBRE À 14H

CONCOURS DE BELOTE à la Salle Polyvalente

Tirage à la mêlée

Nombreux lots

Buvette • Pâtisseries maison

• LE 26 NOVEMBRE À 14H30

LOTO

à la Salle Polyvalente

Achat des cartons auprès des membres du club :

1 carton : **3 €**

4 cartons : **10 €**

Nombreux lots à gagner !

Buvette • Pâtisseries maison

Par La Compagnie Partage &
la municipalité de N.D. de Mésage
vous proposent :

"COMPAGNONS DES MAUVAIS JOURS"

Montage théâtralisé

des créations de Jacques Prévert

Mise en scène : Manon Josserand

Création lumière : Annick Noël

*"Il faudrait essayer d'être heureux,
ne serait-ce que pour donner l'exemple"*

(J. Prévert)

Dans l'ambiance feutrée d'un bistrot, se retrouvent des compagnons, personnages absurdes, images décalées. D'un enfant sans tête, en passant par des femmes assumées, des personnages désespérés, avec des mots d'amour, des mots tranchants, ironiques, nous proposons un voyage dans l'univers de Jacques Prévert, un artiste à part et qui restera à jamais accessible à tous.

• LE DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016

À 17H30

à la Chapelle Saint Firmin

• RÉSERVATION

Le nombre de places étant limité,
réservez vite votre billet (5 €) par :

mail : manon.josserand@orange.fr

téléphone : 06 86 40 36 14

www.compagniepartage.com

TENNIS CLUB MÉSAGEOIS

Le Tennis Club propose un stage multisports pendant les vacances de La Toussaint.

• MODALITÉS
ET INSCRIPTIONS :

au club house

ou Kylian : 06 48 74 98 86



Le Comité des Fêtes est une association de loi 1901 destinée à développer l'offre culturelle à destination des petits et des grands ; autrement dit à gérer l'animation de la commune en organisant plusieurs événements sur l'année (repas dansant, journée familiale et sportive, feux de la st Jean, course d'orientation, beaujolais nouveau, etc...).

L'association du comité des fêtes comporte un bureau, un conseil d'administration, des adhérents et des bénévoles. Nous avons toujours besoin de bonnes volontés car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons organiser d'événements attractifs. Alors n'hésitez pas à venir vous investir au sein de l'association et merci à vous !

► SI CELA VOUS INTERESSE

Envoyer un mail : comitedesfetesndm@outlook.com

ou Remplir le coupon ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes, sur la Place de la Mairie



JE SOUHAITE REJOINDRE LE COMITÉ DES FÊTES
DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

NOM

.....

.....

PRENOM

.....

.....

TEL

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

EMAIL

.....

@

.....





La Métro : Grenoble-Alpes Métropole

les compétences de la Métro



**ATTENTION !
VENTE DE CALENDRIERS :
UNE PRATIQUE NON
AUTORISÉE**

La pratique consistant à démarcher les particuliers pour demander des étrennes ou vendre des calendriers n'est pas autorisée par Grenoble-Alpes Métropole à ses agents.

Des démarches de cette nature nous ont été signalées sur le territoire métropolitain. Même si certains calendriers peuvent présenter le logo de Grenoble-Alpes Métropole, il s'agit là d'une utilisation frauduleuse de notre identité. Nous vous recommandons de ne pas donner suite à ces démarchages.

• **PLUS D'INFOS :**
Appelez le Numéro Vert
0 800 500 027 (Appel gratuit
à partir d'un poste fixe)

Depuis le 1er janvier 2015, notre commune fait partie des 49 communes qui composent la Métropole Grenobloise.

Certaines compétences qui étaient exercées jusqu'ici par les communes, sont désormais gérées par la Métropole, comme, par exemple :

- La collecte des déchets
- La voirie (entretien et aménagement)
- La gestion de l'eau potable (entretien du réseau, distribution et facturation)

- La gestion de l'assainissement (collectif et autonome)
- L'entretien du réseau d'eaux pluviales
- La réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

D'autre part, au 1er janvier 2017, les routes départementales seront gérées par la Métropole, et non plus par le Département.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Métro : www.lametro.fr

LA MÉTROPOLE À LA LOUPE

De la collecte des déchets à la distribution de l'eau en passant par les déplacements et l'habitat, la Métropole agit pour votre quotidien et pour un développement équilibré du territoire. Découvrez en un coup d'œil les champs d'action de la Métropole depuis le 1er janvier 2015.

Les compétences des communes (en orange) ont été transférées à la Métropole (en bleu) au 1er janvier 2015.

Les compétences des communes (en orange) ont été transférées à la Métropole (en bleu) au 1er janvier 2017.

LES MAPIER Janvier 2014
Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

Grenoble-Alpes Métropole
49 communes
440 000 habitants
550 kilomètres carrés
14 métropoles

HABITAT
Définition des besoins en logement (programme local de l'habitat), attribution des financements de l'État pour la production de logements sociaux.

POLITIQUE DE LA VILLE
Promotion du développement social urbain, réinsertion et réhabilitation des quartiers en réduisant les inégalités. Dynamisation des solidarités territoriales et de l'insertion, prévention de la délinquance.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Création et gestion des zones d'activités économiques, police de compétitivité, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises.

VOIRIE
Création, aménagement et entretien des axes, des espaces et ouvrages dédiés à tous les modes de déplacement.

PROMOTION TOURISTIQUE
Géothermie, information et coordination des offices de tourisme.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Plan Air-Climat, espace naturel, lutte contre la pollution atmosphérique, éducation à l'environnement.

ÉNERGIE
Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz. Gestion des réseaux de chaleur urbaine.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Développement des énergies renouvelables.

DÉCHETS
Prévention, collecte et valorisation.

URBANISME
Réalisation du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), projet de planification de l'usage du territoire ou cadre du mandat.

DÉPLACEMENTS
Organisation de la mobilité (transports en commun, Métrovelo, Véloservices, vélos à pédales, etc.).

EUAUX USÉES ET PLUVIALES
Collecte et traitement.

EAU POTABLE
Concession de la distribution publique d'eau potable.

12

Informations Diverses



MARIAGES

Sincères félicitations à :

- **PLATEL Alexandra et ROGER Dimitri**

Unis le 25 Juin

Domiciliés au :
8 rue de la Touche

- **COCCHI Pascale et GRIERE Julien**

Unis le 3 septembre

Domiciliés au :
1, rue des Vignobles
38660 La Terrasse

NAISSANCES

Bienvenue dans notre commune à :

- **Raphael BLOUET**
né le 05 Avril 2016

Fils de Laure DESVIGNES
et Vincent BLOUET
domiciliés au :
211 rue de la Touche

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes de nationalité française. Vous êtes dans l'obligation de vous faire recenser.

Si vous avez plus de 16 ans mais que vous avez oublié de vous faire recenser, sachez qu'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation. Il suffit de vous rendre en mairie muni de *votre carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents.*

Une attestation de recensement vous sera remise.

Elle est à conserver, car elle vous sera réclamée pour diverses inscriptions.

BILAN DU PASSAGE À LA TNT HD ET AIDE À LA RÉCEPTION TV

Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), 90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficulté. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'État a mis en place une aide à la réception versée par l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences) et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne est de :

- **120 € pour une adaptation ou une réorientation de leur antenne râteau**
- **250 € pour un changement de mode de réception, pour les habitations collectives, ce montant maximum est de 500 €.**

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur le site www.recevoirlatnt.fr, à la rubrique *les aides de l'État* s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24. Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au **0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).**

Seules les aides initiées par ces deux moyens seront recevables.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française. Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison qu'elle entreprend actuellement une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Ainsi, Une équipe de bénévoles viendra à la rencontre des mésageois, à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française, entre le 3 et le 29 octobre, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Cette équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.





A partir du 1er septembre votre ligne Transisère 3000-4100-1980 change

Les lignes 3000 et 4100 du réseau Transisère reliant respectivement Bourg-d'Oisans et La Mure à Grenoble sont très largement décriées par leurs usagers pour leur temps de parcours. Pour mémoire en heure de pointe du matin, il faut près d'1h50 pour rejoindre Grenoble depuis Bourg-d'Oisans et 1h15 pour rejoindre Grenoble depuis La Mure.

Aussi, le Département de l'Isère a décidé de mener une expérimentation à partir du 1er septembre 2016 afin de proposer un service express à l'aller le matin et un service express au retour, le soir sur la ligne 4100. Afin de proposer un temps de parcours attractif, les services express ne des-

serviront que les arrêts les plus fréquentés, emprunteront les déviations lorsqu'elles existent, rallieront le centre de Grenoble le plus rapidement possible via l'autoroute et n'effectueront plus le détour par la gare routière de Chantefeuille. Ces adaptations conduiront à un gain de temps de près de 20 minutes sur la ligne 4100.

La commune de Vizille reste toutefois bien desservie par la ligne Express 3 avec une fréquence de 20 minutes en heures de pointe et 40 minutes en heures creuses. Par ailleurs, les autres services de la ligne 4100 restent inchangés par rapport à l'offre actuelle.

***N'hésitez pas à utiliser ces services express !
Plus d'informations sur <http://www.transisere.fr>***

CARTES D'IDENTITÉ

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

Vous devez retirer, compléter puis déposer votre dossier au secrétariat de la mairie, afin de faire ou faire refaire votre carte d'identité.

Attention, il faut compter un mois de délai

entre le moment où vous déposez votre demande complétée et la délivrance de votre carte.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

• PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-d-identite>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

► MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les demandes peuvent être déposées en mairie ou envoyées par courrier postal avec les pièces justificatives. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site : **mon.service-public.fr**

Ces demandes sont recevables pendant toute l'année, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus. Une permanence aura lieu en mairie le samedi 31 décembre, de 10h à 12h.

Outre sa demande, l'intéressé doit fournir un certain nombre de justificatifs :

- **La nationalité**
(carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou à défaut, certificat de nationalité française)
- **L'identité**
(carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, livret de famille, livret militaire, décret de naturalisation, carte de combattant avec photographie...)
- **L'attache avec la circonscription du bureau de vote**
(quittance, avis d'imposition...)

CAMPAGNE DE DÉRATISATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de l'exploitation des réseaux d'assainissement, la société I.S.S., mandatée par Grenoble Alpes Métropole, effectuera la deuxième campagne de dératisation 2016 par pose d'appâts hydrofuges dans les regards d'accès aux réseaux, du 21 au 25 novembre.

Les véhicules de cette société spécialisée en désinfection, désinsectisation et dératisation seront équipés de panneaux portant logo de la Métropole, et texte précisant l'opération.



Le Frelon Asiatique

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelons est en plein développement.

Il a ainsi une action :

• **Directe sur les colonies :**

du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche,

• **Et indirecte :**

du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes. Ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré

conjointement par l'*Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS et FREDON)* a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- de confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,
- de rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- d'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- d'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates. En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région.



► Si vous pensez avoir vu des frelons asiatiques, prévenez l'organisme sanitaires FREDON.

► Si vous avez tué un individu, conservez-le au congélateur pour le remettre au référent qui vous contactera ou prenez-le en photo et envoyez cette photo par mail à la FREDON.

► ORGANISME SANITAIRE À CONTACTER :

FREDON Rhône-Alpes

M. Denis BEC
04 37 43 41 03

frelon.asiatique
@fredonra.com



PETITE ANNONCE

VEND :

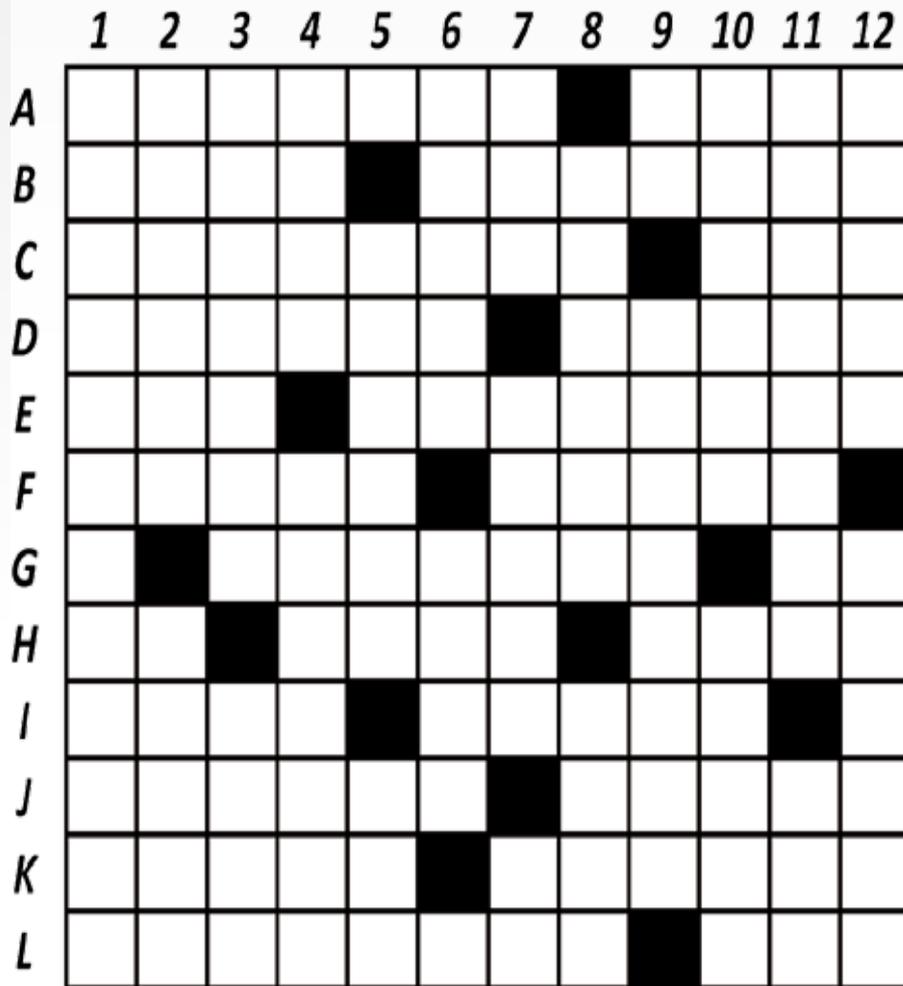
- **Blouson en cuir noir avec aigle dans le dos**
valeur 400 € • vendu 100 €
- **Pneus 165-65-14 quasi-neuf**
vendu 40 € les 2
- **accessoires moto** (clignotants...) à voir sur place.

M. ARMENISE :
04 76 78 32 19





LES MOTS CROISES DE LOULOU



SOLUTIONS
DU NUMERO
PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	I	M	P	U	D	E	U	R	■	A	L	U
B	N	O	E	S	E	■	R	A	D	I	A	N
C	D	E	R	A	N	G	E	■	R	O	T	I
D	U	L	M	■	T	R	E	F	I	L	E	R
E	C	L	I	S	S	E	■	A	F	I	N	■
F	T	E	S	T	■	A	O	U	T	■	C	R
G	I	■	E	R	I	N	E	S	■	R	E	E
H	O	S	■	A	L	T	I	S	T	E	■	C
I	N	A	T	T	E	■	L	E	A	D	E	R
J	■	B	R	E	S	I	L	■	R	I	G	I
K	D	R	A	G	■	C	E	N	D	R	E	R
L	Y	E	M	E	N	I	T	E	■	E	E	E

HORIZONTALEMENT

- A Nettoyée. Mot imitant un bruit sec.
 B Palmier. Plaquage.
 C Rancune. Thymus de veau.
 D Conforme aux rites. Lettre grecque.
 E Colère. Rejeter par jugement.
 F Isolée. Adorer.
 G Collecte. Argent.
 H Article étranger. Mélange. Carré.
 I Epoux. Muse.
 J Bois noirs. Botte de céréales.
 K Réfutées. Certainement.
 L Balcon. Lettre triple.

VERTICALEMENT

- 1 Cri de l'éléphant.
 2 Instrument agricole.
 Se dit d'un calice s'ouvrant en 2 lèvres.
 3 Lourdeur. Raire.
 4 Accumulateur. Transformer un métal en feuilles.
 5 Gonflement pathologique d'un tissu.
 Agence spatiale européenne.
 6 Enuméré. Bières.
 7 Nommé. Fonder. Césium.
 8 Pas-de-Calais. Vieille.
 9 Deux cents. Humidifier.
 10 Pénurie. Artère.
 11 Secoueras. Grande ouverte.
 12 Recompense cinématographique. Formation.

Informations Pratiques



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone **04 76 68 07 33**
Fax **04 76 78 32 18**
Email **mairie.ndmessage@wanadoo.fr**
Web **www.notredamedemesage.fr**

Ouverture au Public

Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle **04 76 08 31 02**
Ecole Primaire **04 76 68 12 85**

SAMU et Centre Anti-Poison

(en cas d'urgence) **15**

Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

Urgences Médicales **08 10 15 33 33**

Urgences depuis un Portable **112**

Maison Médicale de
Garde de Vizille **15**

PERMANENCES ARCHITECTURALES

- **Judi 6 Octobre**
Notre Dame de Mésage
- **Judi 13 Octobre**
Saint Georges de Commiers
- **Judi 3 Novembre**
Montchaboud
- **Judi 10 Novembre**
Montchaboud
- **Judi 1er Décembre**
Saint Pierre de Mésage
- **Judi 8 Décembre**
Saint Georges de Commiers

Merci de prendre rendez-vous avec :

Fanny Charron Service Urbanisme,
Grenoble-Alpes Métropole

Tél. **04 76 59 28 50**

Mél. **fanny.charron@lametro.fr**

PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :

- Composez le **32 37**
- Consultez <http://www.3237.fr>

18/09/16	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
25/09/16	Pharmacie ESPIE-GUERINONI	CHAMP-SUR-DRAC
02/10/16	Pharmacie des Alpes	VIZILLE
09/10/16	Pharmacie de l'Enclos – CHEVALIER	HAUTE-JARRIE
16/10/16	Pharmacie du CHATEAU	VIZILLE
23/10/16	Pharmacie de BRIE	BRIE & ANGONNES
30/10/16	Pharmacie du CHATEAU	VIZILLE
01/11/16	Pharmacie du CHATEAU	VIZILLE
06/11/16	Pharmacie BONNET	JARRIE
11/01/16	Pharmacie de BRIE	BRIE & ANGONNES
13/11/16	Pharmacie ROMEO	VAULNAVEYS LE HAUT
20/11/16	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
27/11/16	Pharmacie ESPIE-GUERINONI	CHAMP-SUR-DRAC
04/12/16	Pharmacie des Alpes	VIZILLE
11/12/16	Pharmacie de l'Enclos – CHEVALIER	HAUTE-JARRIE
18/12/16	Pharmacie du CHATEAU	VIZILLE
25/12/16	Pharmacie du CHATEAU	VIZILLE
01/01/17	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **20 octobre 2016** & **18 mai 2017**

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Judi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h



LA CASEmATE

PRÉSENTE TOUT LE PROGRAMME DE **A À Z**

du **8**
au **16**
octobre
2016

ISÈRE

fête de la Science



25 ans, ça se fête !



EXPERIMENTA

// P. 6



Parvis de Sciences

// P. 8



Physique en fête

// P. 10



28 nuances de sciences

// P. 16

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	13H30 / 17H30
Mardi	13H30 / 18H00
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	13H30 / 17H30
Vendredi	13H30 / 18H00
Samedi	FERMÉ

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2016

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : céliAstori ©

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires